

INFORMATION A DESTINATION DES PORTEURS DE MANSARTIS AMERIQUE ISR

A compter du 28 juin 2024, une nouvelle part (I) est créée au sein du fonds Mansartis Amérique ISR

1 – Opérations

Opération non soumise à agrément :

Une nouvelle part « I » est créée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- part réservée aux établissements de crédit, aux entreprises d'investissement , aux entreprises d'assurance et aux mutuelles ainsi qu'aux filiales de ces entreprises désignées par la SGP
- part de capitalisation pure
- montant minimum de souscription : 1 000 000 EUR
- valeur liquidative d'origine : 1 000 EUR
- les parts peuvent être **décimalisées** en millième de part
- frais de gestion : 1%
- code Isin : FR001400QZ05

2 – Les modifications entraînées par les opérations

- Modification du profil rendement / risque : Non
- Augmentation du profil rendement / risque : Non
- Augmentation des frais : Non

3 - Éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Mansartis Gestion vous rappelle l'importance de bien prendre connaissance du Document d'Informations Clés (DIC) et du Prospectus du fonds, disponibles sur ce site internet ou sur simple demande auprès de Mansartis Gestion.

Nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre gestionnaire et plus particulièrement dans le cadre de cette information si vous souhaitez des informations complémentaires.